



# EDF OBLIGATION D'ACHAT

# HYDRO-ÉLECTRICITÉ

**6e Rencontre de l'Hydroélectricité**

Nuits-Saint-Georges

12 octobre 2018

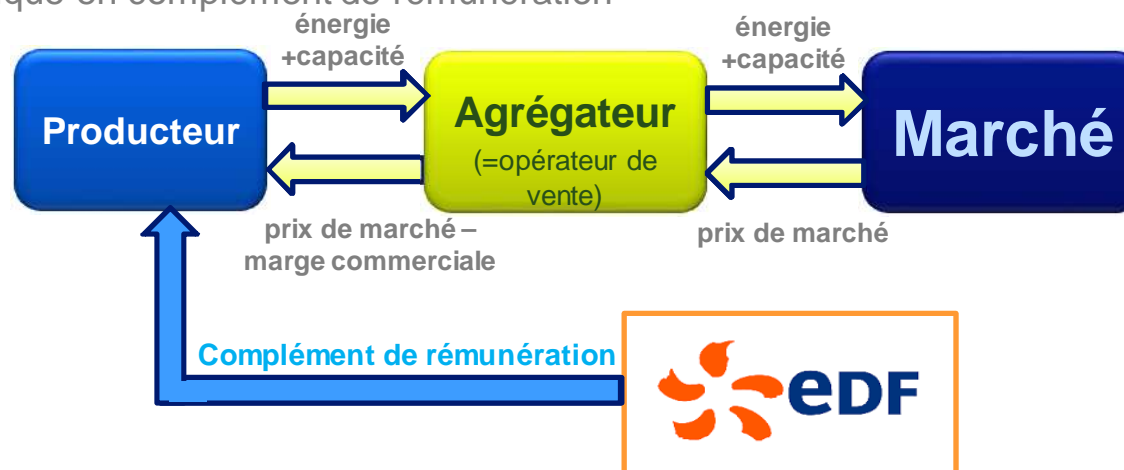
# LE RÔLE D'EDF OBLIGATION D'ACHAT

- Dans le domaine du soutien aux énergies renouvelables, EDF est chargé par l'Etat de 2 missions de service public :

- acheteur obligé historique sur la zone de desserte d'ENEDIS (ex : ERDF)



- opérateur unique en complément de rémunération



- L'énergie achetée par EDF dans le cadre des contrats d'obligation d'achat est directement revendue sur le marché de gros.



- La différence entre les montants versés aux producteurs et les recettes de revente de l'énergie est intégrée aux « charges de service public » évaluées par la Commission de Régulation de l'Energie et dont EDF est compensé par l'Etat.

# CONTRATS D'ACHAT ET DE COMPLÉMENT DE RÉMUNÉRATION

## H07

Arrêté du 1<sup>er</sup> mars  
2007

Obligation  
d'achat  
0-12 000 kW

avec CODOA

(certificat ouvrant droit à l'obligation  
d'achat) demandé avant le 30 mai 2016  
Achèvement avant le 30 mai 2020  
agences de Toulouse, Lyon et Metz

## H16 OA

Arrêté du 13  
décembre 2016

Obligation  
d'achat  
Installation 0-500 kW  
neuve

agences de Toulouse et Lyon

## H16 CR

Arrêté du 13  
décembre 2016

Complément de  
rémunération  
Installation 0-1000 kW  
neuve ou rénovée

agences de Toulouse et Lyon

## H07C

Arrêté du 1<sup>er</sup> mars  
2007

Obligation  
d'achat  
0-500kW

Sans CODOA

Contrat non signé au 30 mai 2016  
agences de Toulouse, Lyon et Metz

## FH16

Appel d'offres  
avril/novembre 2016

Obligation  
d'achat et  
complément de  
rémunération

agence de Toulouse

## FH17

1<sup>ere</sup> période de l'appel  
d'offres tri-annuel

Complément de  
rémunération

agence de Toulouse

# H16 : LA DEMANDE DE CONTRAT

## 1

### Demande de contrat

- ♦ **Avant l'achèvement de mon installation, j'envoie ma demande de contrat à EDF.**
  1. Je remplis le formulaire de « Demande de contrat H16 »
  2. Je joins les pièces suivantes :
    - ✓ une copie du récépissé de demande de permis de construire, ou un justificatif (le texte réglementaire de référence, un courrier de l'autorité administrative ou, à défaut, une attestation sur l'honneur) si mon projet n'est pas soumis à permis de construire ;
    - ✓ une copie de l'autorisation environnementale (arrêté d'autorisation, arrêté complémentaire, récépissé de déclaration, arrêté d'autorisation des travaux), une copie du décret et du cahier des charges de concession, une copie du courrier de la préfecture reconnaissant le droit perpétuel ou alors une attestation sur l'honneur précisant que l'installation bénéficiaire du droit perpétuel était déjà en exploitation avant le 1<sup>er</sup> juillet 2014 ;
    - ✓ une copie du contrat d'achat ou de complément de rémunération en cours, si l'installation existante bénéficie déjà d'un contrat de soutien ;
    - ✓ une copie du contrat d'accès au réseau pour toute installation existante.
  3. J'envoie à EDF OA ma demande de contrat et les pièces complémentaires par courrier recommandé avec accusé de réception, ou par mail, à l'adresse indiquée en page 17.
  4. **A réception de la demande complète de contrat, EDF OA enverra un courrier d'accusé réception, mentionnant la valeur du coefficient K ainsi que des précisions sur les informations complémentaires à fournir.**

# H16 : ACHÈVEMENT ET ATTESTATION DE CONFORMITÉ

2

## Achèvement de l'installation et attestation de conformité

- ◆ Une fois mon installation achevée, je fais appel à un organisme agréé pour réaliser un contrôle de mon installation avant sa mise en service. Cet organisme de contrôle me délivre une attestation lorsque mon installation est achevée conformément à ma demande de contrat.
- ◆ Je transmets cette attestation dans un délai de 4 ans à compter de la date d'envoi de ma demande de contrat.
  - En cas de demande de contrat d'achat, l'installation doit également être rattachée au périmètre d'équilibre choisi par EDF OA.
  - En cas d'installation existante, les investissements doivent également être achevés et conformes à la description jointe à la demande de contrat.



### L'exception

- ◆ Jusqu'à l'approbation du référentiel de contrôle hydraulique, date d'envoi faisant foi, l'attestation de conformité est remplie sur l'honneur de l'installateur. L'attestation de conformité par un bureau de contrôle devra parvenir à EDF OA avant le 31 décembre 2019.

Le référentiel de contrôle a été approuvé le 24 juillet 2018.



Cf. question « À quel bureau de contrôle dois-je m'adresser pour la réalisation de l'attestation de conformité de mon installation? » page 16



Le modèle d'attestation sur l'honneur est fourni avec l'accusé réception de la demande complète de contrat.

# H16 : RATTACHEMENT AU PÉRIMÈTRE D'ÉQUILIBRE, MISE EN SERVICE

3

## Rattachement au périmètre d'équilibre

- ▶ Dans le cadre d'un contrat d'achat, le responsable d'équilibre est désigné par EDF. J'envoie à EDF OA, au plus tard 15 jours avant la date souhaitée de prise d'effet de mon contrat, l'accord de rattachement au périmètre d'équilibre complété et signé.
- ▶ Dans le cadre d'un contrat de complément de rémunération, je choisis mon responsable d'équilibre. J'organise également la vente de l'électricité (énergie et capacité) sur le marché.

4

## Mise en service de mon installation

- ▶ Le gestionnaire de réseau met en service mon installation.

# H16 : SIGNATURE ET PRISE D'EFFET DU CONTRAT

5

## Signature du contrat d'achat ou de complément de rémunération

- ◆ EDF OA met à ma disposition le contrat, sous réserve de la complétude du dossier transmis. Il peut s'agir d'un contrat signé par anticipation (rédigé et signé avant la prise d'effet du contrat). Dans ce cas, un avenant de prise d'effet viendra compléter les informations et faire prendre effet le contrat.
- ◆ Je paraphe et signe les deux exemplaires des conditions particulières, sans oublier les annexes au contrat.
- ◆ Je retourne ces documents par courrier à EDF OA (dont l'adresse figure page 17) ; je conserve l'exemplaire des conditions générales.
- ◆ EDF OA me renvoie mon exemplaire des conditions particulières signé des deux parties.
- ◆ Dans le cas d'un avenant de prise d'effet, ce dernier vous sera envoyé pour signature par EDF OA, dès réception de l'ensemble des pièces nécessaires à sa rédaction et une fois la date de prise d'effet du contrat connue.



## Conditions pour la prise d'effet

- ◆ Pour un contrat d'achat, la prise d'effet du contrat est conditionnée au rattachement de l'installation au périmètre d'équilibre. Elle est nécessairement postérieure à la date du constat mentionnée sur l'attestation de conformité. Vous choisissez et communiquez à EDF OA la date choisie de prise d'effet au moins 15 jours à l'avance.
- ◆ Pour un contrat de complément de rémunération, la prise d'effet du contrat est nécessairement postérieure à la date du constat mentionnée sur l'attestation de conformité. Elle correspond à un premier de mois. Vous communiquez à EDF OA la date choisie de prise d'effet au moins 15 jours à l'avance.

# H16 : FACTURATION ET RÈGLEMENT

## 6

### Facturation et règlement

- ◆ Mensuellement, à compter de la date d'effet de mon contrat, j'établis ma facture :
  - ✓ dans le cas d'un contrat d'achat, sur la base des courbes de charge ou des index télérelevés,
  - ✓ dans le cas d'un contrat de complément de rémunération, sur la base de données de facturation fournies par EDF OA.
- ◆ EDF OA émet un règlement par virement bancaire à l'ordre du titulaire du contrat.



La première facture ne pourra être émise qu'après signature du contrat ou de l'avenant de prise d'effet par les deux parties.

De plus amples informations sur les modalités et le contenu attendu de la facture vous seront communiquées lors de l'envoi du contrat signé des deux parties.

Toute facture incorrecte sera retournée.